



Modification simplifiée n°1
du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Juvignac

AVIS DE MISE A DISPOSITION

Par délibération en date du 21 juillet 2016, le Conseil de Métropole a précisé les modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Juvignac, visant notamment à permettre la réalisation d'un programme de logements dans le secteur dit de Courpouyran.

Le projet de modification simplifiée n°1 du PLU, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes associées ainsi qu'un registre destiné à recevoir observations, suggestions et remarques seront mis à la disposition du public pendant un mois, du mercredi 02 novembre 2016 au vendredi 02 décembre 2016 inclus, à la mairie de Juvignac et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole, aux horaires habituels d'ouverture.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Commune de Juvignac (<http://www.ville-juvignac.fr>) et sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole (www.montpellier3m.fr).

A l'issue de la mise à disposition, Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole en présentera le bilan devant le Conseil de Métropole, qui en délibèrera et adoptera le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, par délibération motivée.